

Bank Al-Maghrib

Le Conseil devrait jouer la continuité cette rentrée

- **Le marché pronostique le maintien du taux directeur à 2,5%**
- **Le ralentissement du crédit, une préoccupation**

BANK Al-Maghrib qui tient son troisième conseil de l'année, ce mardi 22 septembre, ne devrait pas toucher au taux directeur, pronostiquent les professionnels de marché. Son mandat d'assurer la stabilité des prix est jusqu'ici bien rempli. L'inflation a accéléré depuis le début de l'année, après que la hausse des prix se soit limitée en moyenne à 0,4% en 2014. Elle s'est établie à 2,4% en juillet après 2% le mois précédent et 1,5% en moyenne au premier trimestre. La légère surchauffe des prix en été n'est pas une surprise. Elle tient principalement à la progression des tarifs des produits alimentaires à prix volatils. L'inflation sous-jacente qui retrace la tendance réelle des prix – elle exclut les produits à prix volatils – est passée de 1,5% en juin à 1,4% en juillet. Il faudra surveiller l'évolution des prix sur les prochains mois, mais a priori, elle ne devrait pas trop peser dans l'analyse des membres du conseil aujourd'hui.

Reste à connaître les décisions de la Banque centrale face au ralentissement du crédit. Son rythme (2,3% en juillet) est fortement décalé de la prévision de 4% en fin d'année. Pourtant, Bank Al-Maghrib était à l'action l'année dernière avec deux baisses successives du taux directeur en septembre et en décembre. Diminuer une nouvelle fois le coût de refinancement des banques auprès de l'institution centrale ne semble donc pas la panacée. La manipulation du principal instrument de politique monétaire a certes contribué à une légère diminution du coût du crédit. Mais, l'effet attendu sur la demande de prêt a été plus que limité. Les ménages ont profité des conditions plus souples pour revenir emprunter. L'encours des crédits aux particuliers a progressé de 7% à fin juin. Par contre, le mouvement est inverse chez les entreprises. Les concours à cette clientèle ont reculé de 3%. Cela veut dire qu'il y a plus de remboursement que de nouvelle production. Les prévisions économiques laissent entrevoir une accélération de la croissance cette année. Mais visiblement, les entreprises ne la ressentent pas pour le moment. L'augmentation des placements dans les dépôts à terme témoigne, d'une certaine manière, du manque de visibilité des opérateurs qui préfèrent aujourd'hui placer leur argent que d'investir. Le contexte reste morose, mais le ralentissement du crédit ne peut

pas être uniquement attribué à la baisse de la demande. Les banques ont resserré les conditions d'octroi, parfois à raison, face à l'augmentation de la sinistralité. Souvent critiquées pour leur frilosité, les banques s'en remettent aux chiffres. Toujours est-il que, «nous essayons de trouver les moyens de pousser les banques à prendre un peu plus de risque», a soutenu le gouverneur

de Bank Al-Maghrib, à l'issue du Conseil de juin dernier.

Au-delà des nombreux mécanismes déjà mis en place pour le financement des TPME, la Banque centrale pourrait annoncer d'autres mesures pour encourager les prêts en faveur de cette population. Le ralentissement du crédit amène déjà les banques à s'intéresser davantage à cette

clientèle, soit à travers une tarification plus attractive ou des produits sur mesure pour ce type d'interlocuteur. Pour l'instant, l'exposition des banques sur les TPME représente 36% des crédits aux entreprises. □

F. Fa

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com